

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

du samedi 28 JANVIER 2017

09 heures 30

Halle Bérégovoy à MONDEVILLE (14)

Sur convocation écrite de Monsieur Patrick HAQUET, Président, l'assemblée générale extraordinaire du Comité Départemental de Basket du Calvados, a lieu le samedi 28 janvier 2017 à la Halle Bérégovoy de MONDEVILLE (14). Régulièrement convoqués 6 clubs sont absents au début de l'assemblée générale, représentant 671 licenciés. Au 31 décembre 2016, le Comité de Basket du Calvados comptait 6361 licenciés. 5690 licenciés sont représentés lors de cette assemblée générale extraordinaire. Le quorum étant atteint, M. Patrick HAQUET prononce l'ouverture de l'assemblée générale.

Patrick HAQUET souhaite la bienvenue aux représentants des clubs présents et leur expose le projet immobilier souhaité par le Comité Directeur du CD 14. Il précise également les axes majeurs du projet de développement de notre comité en argumentant sur la nécessité de changer le siège du Comité du Calvados.

M. Jérôme LAMACHE, président de la commission communication présente des photographies et un plan 3D pour permettre aux représentants des clubs de visualiser les locaux qui pourraient accueillir le siège du Comité.

Mme Delphine BOUTAMINE, Trésorière Générale du Comité, présente ensuite le montage financier de cette opération immobilière. Elle précise que les chiffres présentés seront affinés en fonction du montant total de l'achat, en cours de négociation, et du prêt bancaire qui sera contracté.

Plusieurs questions sont posées par les personnes présentes quant à la participation de la ligue de Basse-Normandie et au futur siège de la Normandie, ainsi que sur les possibilités financières du Comité. Mrs Patrick HAQUET, Président et Alain ADAM Secrétaire Général ont apporté les explications nécessaires pour les renseigner.

Les questions étant épuisées, le Secrétaire Général propose aux représentants des clubs de se prononcer sur la résolution qui leur est proposée :

« Les représentants des licenciés du Comité Départemental Basket du Calvados réunis en assemblée générale extraordinaire le 28 janvier 2017 à Mondeville, adoptent la résolution de :

1. Vendre les locaux du CD 14 sis au 55 avenue de la Côte de Nacre à Caen avec la Ligue Régionale de Basket de Basse-Normandie.
2. Acheter les locaux sis au 10 rue Fleming à Hérouville Saint Clair pour y installer le siège du CD 14 avec la Ligue Régionale de Basket de Basse-Normandie.
3. Donner mandat pour signer tous les documents relatifs à ces transactions et contracter les emprunts nécessaires à cette opération en préservant l'intérêt des licenciés du CD 14 à Monsieur Patrick HAQUET, Président du CD 14 »

Lors du vote à main levée, les représentants des licenciés ont approuvé à l'unanimité la résolution.

A 10 heures 45, le président du Comité Basket du Calvados, clôt l'assemblée générale extraordinaire en remerciant les membres présents de la confiance accordée à l'ensemble des membres du Comité Directeur du CD 14.

Fait et clos à CAEN, le 28 janvier 2017

Alain ADAM
Secrétaire de séance



Patrick HAQUET
Président du Comité du Calvados

